



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 35

DU 8 Avril 2022

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en-tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion Du Comité de Direction

Réunion du : Lundi 04 Avril 2022

Membres Présents : MM. SERRE - BENOIT - MAKHECHOUCHE - GUIGUE – ALLIO -
BERTHELOT – BARRERA - MANIERE – RIPPERT - BOUVERAT - EL ATTARI – GHZAL -
MMES MACARIO – GARCIA - RAOUX

Excusés : MM. SARDO – STEFANINI - ABOU KHALIL – JAGER (CTD – PPF)

Assistent : M. SALIH

-ARBITRAGE

Le Comité de Direction prend connaissance des candidats au titre d'arbitre stagiaire qui ont réussi leur examen théorique :

M. MOLINES Thomas
M. SAHBY Riad
M. TAHRI Salim
M. ZIAR Mohamed
M. MESSABIH Ramy
M. RAJI Ayoub
Mme COLIN Emilie
M. DAHBI Sofiane
M. HAKIMI Mohamed Amine
M. HAKIMI Abderrahmane
M. MODOT Maxence

GRAVESON ENT
PLAN D'ORGON
TARASCON SC
SORGUES ESP
AVIGNON US
AVIGNON US
AVIGNON AC
LES MINOTS DU VASIO
DENTELLES FC
Indépendant
MORIERES LES AVIGNON

Soit un total de 11 arbitres stagiaires
Toutes nos félicitations

-FOOT ANIMATION

Le Challenge Départemental U13 a eu lieu le Samedi 19 Mars 2022 à MORIERES LES AVIGNON

Le vainqueur est le club de **MONTEUX O.**

Le Festival Foot a eu lieu le Samedi 26 Mars 2022 sur la commune de ST REMY DE PROVENCE

Les clubs qualifiés pour la Phase Régionale sont :

-PIOLENC – ST REMY et MONTEUX O pour les garçons
-AC AVIGNON – MONTEUX FC et ST JEAN DU GRES pour les Filles

Le Challenge Départemental U11 a eu lieu le Samedi 02 Avril sur la commune de MAILLANE
Le vainqueur est **L'AC AVIGNON**

Une participation de 150€ sera donnée aux clubs organisateurs qui ont fourni des goûters aux enfants

-REUNIONS DE SECTEUR

Une participation de 100€ sera donnée aux clubs organisateurs (**LORIOLE JS - CALAVON FC – MOLLEGES et CAUMONT**) de ces réunions que nous remercions chaleureusement

-CHAMPIONNAT U18 et U16D2

Pour faire suite aux différentes réunions de secteur, le Comité de Direction va consulter sa commission des jeunes afin de réfléchir sur une création de championnat U18 et U16D2
Un sondage va également être envoyé aux clubs

-COMMISSION

Le Comité de Direction nomme **M. Alain SEMPERE** à la Commission d'Appel Disciplinaire
De ce fait, il est contraint de quitter la Commission de Discipline

-DISCIPLINE

Le Comité de Direction souhaite évoquer un sujet très important afin de lutter contre la violence envers les officiels qui sont chargés d'une mission de service public

La contestation n'empêche, en aucun cas, le respect et la courtoisie que l'on doit aux arbitres.

Le Règlement Disciplinaire énonce des sanctions de référence lorsque sont constatés (es) :

- des provocations verbales,
- des propos grossiers et injurieux
- des menaces et intimidations

- des gestes déplacés,
- des tentatives d'agression physique,
- des agressions physiques et ce, quelque soit le niveau de qualification de l'arbitre ou le niveau du championnat.

Il est envisagé de manière prévisionnelle et comme le lui permet la réglementation d'aggraver le barème de sanction à compter de la saison prochaine pour les violences à l'encontre des officiels
Les clubs seront tenus informés en temps utile

-CARNET NOIR

Le Comité de Direction ayant appris récemment le décès de **M. André MARTINEZ** à l'âge de 82 ans qui fut ancien Président du club de TARASCON FC présente à sa famille ainsi qu'au club toutes ses sincères condoléances

Michel SERRE
Président

Elodie GARCIA
Secrétaire